

AVIS À LA POPULATION

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, se tient devant public. L'enregistrement audiovisuel de la séance est disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue de la séance.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel greffe@hautegaspesie.com ou lors de la période de questions de la séance.



Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés

Mardi 13 mai 2025, 19 h 15, salle de conférences du centre administratif MRC
464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts

Projet d'ordre du jour

Nº	Sujet	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum et ouverture de la séance		x		Heure :	
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 mai 2025			x		
3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2025			x		
4	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
4.1	Approbation du rapport des impayés et déboursés directs du 1 ^{er} au 30 avril 2025			x		
4.2	Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant 2024		x			
4.3	Présentation du rapport du préfet sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant 2024		x			
4.4	Services professionnels à retenir pour la vérification des états financiers 2025			x		
5	AFFAIRES DIVERSES					
5.1						
5.2						
5.3						
6	Période de questions	x			Heure :	
7	Clôture de la séance			x	Heure :	